

BIENVENUE AU MONDE DU CHAT ET DU CHIEN



- Site internet www.mondeduchat.ch
- E-mail info@mondeduchat.ch
- Téléphone +41 79 671 79 40
- Adresse **rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne, Vaud, Suisse**

Informations et règlement en vigueur depuis le 1.09.2018

Dernière modification : 20.08.2025





Formation professionnelle au métier de COMPORTEMENTALISTE CHAT

(non-vétérinaire = nv)



Présentation et conditions générales

La forme masculine vaut par analogie pour les personnes de sexe féminin ou une pluralité de personnes
nv = non-vétérinaire

Cette formation a un objectif très clair : former et accompagner les apprenants pour qu'ils soient aptes et solidement armés pour devenir des **comportementalistes chat nv**.

Cette formation est dite **professionnelle**, car son objectif est de permettre aux personnes qui s'y inscrivent de pouvoir véritablement exercer en fin de parcours. Elle permet aussi et surtout de se former à une **approche** qui sera utile quel que soit le métier que l'on exerce en lien avec le chat. « **L'approche comportementaliste** » est une façon de percevoir l'animal dans son milieu, tel qu'il est vraiment. Savoir mieux comprendre l'animal pour mieux l'aider, mieux travailler avec lui, mieux vivre en cohabitation avec lui, sans violence, en limitant les contraintes et sans faire usage de dressage.

Quel que soit votre projet, nous vous conseillerons pour le concrétiser autour de « l'approche comportementaliste ».

Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à des travaux pratiques et à des exercices concrets en plus des cours théoriques. Il est proposé aux apprenants de suivre une comportementaliste chat nv en consultation durant la formation. Tous ces apprentissages et expériences sont absolument essentiels pour être correctement formés. **Tous les contenus enseignés se basent sur les recherches les plus récentes sur le comportement animal.** Nous travaillons à partir de données scientifiques (en particulier l'éthologie et la psychologie) qui ne sont pas le fruit d'idées reçues ou de croyances approximatives.



A qui s'adresse cette formation ? Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir comportementaliste chat nv, que ce soit en activité principale ou en activité complémentaire.

De manière générale, il est principalement demandé à chacun d'avoir un sens certain de l'observation et de la communication (savoir s'exprimer et se faire comprendre facilement). Une bonne capacité d'écoute et d'analyse est essentielle. Des notions en psychologie, en éthologie, en médiation sont de très bons atouts. Toute expérience professionnelle dans laquelle on a été amené à mener des entretiens sera précieuse. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études universitaires si l'on peut au moins justifier d'une solide expérience professionnelle, quelle qu'elle soit.

Pour les personnes souhaitant se reconvertir : il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé auparavant dans le milieu de l'animal pour exercer en tant que comportementaliste chat nv. Les reconversions sont tout à fait fréquentes ! Mais il est certain qu'une passion raisonnée pour les animaux et un intérêt évident pour l'aide à la personne sont indispensables à l'exercice de ce métier.

Pour les plus jeunes : l'âge minimum pour suivre la formation est de 23 ans.

Il est possible de se former au sortir des études, mais il est alors demandé d'avoir en parallèle un projet professionnel assurant une autonomie financière, au moins partielle. Une véritable maturité est également indispensable. On ne peut pas s'engager dans un métier d'aide, de médiation et de conseils sans un minimum d'assise et d'assurance personnelle. Le mieux est donc de faire d'abord au moins trois années d'études (les études en psychologie, en sciences sociales, en biologie, en éthologie ou les études littéraires sont à privilégier) et / ou trois années d'expériences professionnelles.

Pour les personnes exerçant déjà un métier lié à l'animal : vous connaissez déjà les chats, c'est très bien. Il faut savoir que les métiers autour de l'animal centrent leurs observations et interventions sur l'animal lui-même, alors que le comportementaliste travaille autour de son milieu de vie pour faciliter et améliorer ses relations et sa cohabitation avec l'humain. La formation au métier de comportementaliste chat nv ne pourra que vous aider à mieux travailler autour de l'animal, dans son respect et dans une bonne compréhension mutuelle.



Organisation pratique de la formation

• Lieu de formation

Adresse de la formation :

Rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne - Suisse

Aubonne se situe entre Lausanne et Genève et entre Morges et Rolle dans le canton de Vaud.

Par la route, à 5 min depuis la sortie d'autoroute A1, Allaman.

Par le train, sortie gare « Allaman », puis bus arrêt « Bougy-St-Martin » (sur demande) 3 min à pied.

Parking gratuit à disposition dans le quartier (zones blanches).

• Durée de la formation

- **40 jours soit 300 heures de cours, plus les examens** sur le lieu de formation et en clientèle.

- Les heures à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont évidemment pas comprises dans ce calcul.

- Durant le 1^{er} tiers de la formation, l'apprenant devra également prévoir la possibilité de se libérer pour suivre la formatrice Comportementaliste chat nv (ou avec une Comportementaliste diplômée), en consultation chez des clients, au minimum 3 fois (2 observations + examen).

• Organisation des journées de formation

Les horaires de la formation sont globalement ceux-ci :

8h30h-12h30 et 13h30-17h

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins ou des situations.

Des boissons chaudes (thé/café) sont disponibles à volonté et gratuitement tout au long de la formation. Les repas de midi sont à la charge de l'apprenant et sont pris librement dans les restaurants alentours. Mais il est possible (et fréquent) de rester manger au Monde du chat et du chien si l'on prévoit d'apporter son sandwich ou autre en-cas. Un frigo, un micro-onde, des assiettes et des couverts sont à disposition.



• Logement

Les démarches de réservation d'un logement et les frais s'y rapportant sont à charge de l'apprenant.

A Aubonne :

Hôtel Njorden

Place du Marché 15, 1170 Aubonne
021 808 50 90 <https://njorden.com/hotel/>

Chambres d'hôtes du vallon de l'Aubonne

Sylviane et Michel Grognuz, chemin de Plan 72, 1170 Aubonne
021 807 45 77 info@vallonaubonne.ch

A Etoy :

Eh ! Toi Self Motel

Route Suisse 3, 1163 Etoy
021 566 11 66 www.selfmotel.ch

• Assurances

L'apprenant est tenu d'être assuré personnellement en cas de maladie et d'accident durant toute la durée de la formation. En aucun cas le Centre de formation Monde du chat et du chien est responsable des frais y relatifs. Une assurance RC privée est également obligatoire pour chaque apprenant, valable durant toute la durée du contrat de formation.

Les déplacements pour se rendre sur le lieu de la formation sont à la charge de l'apprenant et ne rentrent en aucun cas sous la responsabilité du « **Monde du chat et du chien** » en cas d'accident.

Lors de déplacements sur des lieux d'apprentissage (observations au refuge, au salon de toilettage ou lors des consultations en clientèle) l'apprenant est responsable personnellement de ses déplacements et de tout accident qui pourrait survenir durant ces journées en extérieur.

Le « **Monde du chat et du chien** » décline également toute responsabilité en cas d'accident sur le lieu de la formation.



• Outils pédagogiques

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques, jeux de rôles, consultations en classe ou chez les clients.

Plusieurs chats vivent sur le lieu des cours et sont en permanence à disposition pour des exemples pratiques au niveau de leurs comportements. De plus, ces mêmes chats dormant près des apprenants, créent une ambiance particulièrement apaisante durant les heures de cours.

Les enregistrements vocaux / vidéos et photos **ne sont pas autorisés**, excepté avec l'accord des formateurs. Les supports de cours sont soumis au [© copyright](#).

• Cours à distance

Cette formation est proposée en présentiel. Toutefois, pour des raisons sanitaires ou d'organisation, il est possible que certains cours théoriques soient dispensés en visioconférence. L'école utilise l'application « Zoom.us » pour les cours à distance.



Conditions d'admission

Pour entrer en formation au « **Monde du chat et du chien** », formation professionnelle de **comportementaliste chat nv**, il convient de répondre aux conditions suivantes :

- Etre au bénéfice d'un titre d'étude de niveau secondaire ou de formation professionnelle ou d'études universitaires et/ou
- Avoir une expérience professionnelle à plein temps d'au minimum 3 ans.
- Etre âgé de 23 ans au moins.
- Maîtriser la langue de l'enseignement, soit le français.
- Démontrer des aptitudes personnelles permettant d'exercer ultérieurement la profession de **comportementaliste chat nv**.

● Parcours d'admission

Pour être admissible dans la formation de **comportementaliste chat nv** proposée par le « **Monde du chat et du chien** », le candidat doit déposer un dossier d'admission complet et conforme au plus tard 2 semaines avant le début de la formation et s'acquitter des **frais d'inscription de CHF 50.-**, non remboursables. Le dossier d'admission doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Frais d'inscription versés sur le compte bancaire Monde du chat et du chien
- Un curriculum vitae récent et complet
- Une lettre de motivation de 1 à 3 pages
- Une copie des diplômes professionnels et certificats obtenus
- Pour les candidats suisses ou étrangers, domiciliés en Suisse, un extrait du casier judiciaire classique central suisse, **datant de moins de 3 mois**. L'extrait peut être commandé auprès d'un office de poste ou sur le site : www.casier.admin.ch
- Pour les candidats domiciliés à l'étranger, joindre l'extrait de casier judiciaire du pays d'origine
- 2 photos passeport récentes dont une agrafée sur le formulaire d'inscription. (Merci d'inscrire vos noms et prénoms au dos)
- Copie d'une pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité)
- Copie du permis de séjour ou d'établissement pour les candidats étrangers domiciliés en Suisse.



• Lettre de motivation

Dans une lettre de motivation de 1 à 3 pages au maximum, le candidat présente les éléments-clés de sa vie qui expliquent selon lui les motivations à choisir la formation de **comportementaliste chat nv**. Le candidat présente aussi ses aptitudes, connaissances et représentations qu'il a de sa future pratique, ainsi que ses projets et envies. Il met aussi en évidence ses compétences et ses limites relatives pour cette formation.

Critères d'évaluation :

- Capacité à présenter et à analyser son histoire de vie personnelle
- Capacité à faire des liens entre son histoire de vie et ses motivations à la formation
- Représentation du travail de **comportementaliste chat nv** et pertinence du choix de cette formation
- Soin et créativité apportés à la présentation
- Syntaxe et orthographe (expression écrite)
- Respect des consignes demandées

• Appréciation des aptitudes personnelles

Si le dossier est complet, conforme et déposé à temps au centre de formation du « **Monde du chat et du chien** », alors le candidat est convoqué dans un délai de **dix jours au maximum** pour un entretien auprès de la Commission d'admission du « **Monde du chat et du chien** » comprenant :

- L'évaluation de la lettre de motivation fournie, cette dernière constituant un des piliers de l'entretien d'admission.
- L'évaluation de l'adéquation du choix de la formation en lien avec le projet professionnel du candidat une fois ses études terminées.
- Les capacités d'écoute, d'expression, de compréhension et d'argumentation du candidat ainsi que sa capacité à gérer le stress.



• Admission

La commission d'admission est constituée de la Directrice du « **Monde du chat et du chien** » et d'un deuxième formateur du Centre de formation. La Commission évalue chaque dossier et retient les candidats répondant aux critères fixés.

Une semaine au maximum après l'entretien, la décision d'admission **est notifiée au candidat** qui reçoit le contrat de la formation professionnelle **à signer et à renvoyer en 2 exemplaires** au « **Monde du chat et du chien** ».

Si le candidat n'est pas admis pour l'année en cours, il peut se représenter l'année suivante (sans frais d'inscription). La décision prise par la commission d'admission du Monde du chat et du chien est sans appel, mais elle est toutefois transmise et expliquée au candidat sur rendez-vous à l'école ou par téléphone.

• Annulation

Un candidat peut annuler **sans frais** (hormis les frais d'inscription non remboursables) son inscription à la formation de Comportementaliste chat, **jusqu'à 2 mois avant le 1^{er} jour de la formation, par écrit au Monde du chat et du chien**. Passé ce délai, **les conditions d'annulation** s'appliquent (voir conditions d'annulation).



Plan de la formation

**La formation se déroule chronologiquement du cours 1 au cours 17
(sauf exception pour des raisons d'organisation)
(voir calendrier)**

**Les dates du Module 17 sont fixées individuellement durant la formation
avec chaque apprenant**

**Certains modules sont pris en commun avec les apprenants de la formation de
« Nutritionniste pour chien et chat » et « Cat-sitter » dispensés en parallèle au Monde du chat**

Module 1 Journée d'accueil, éthologie générale, les races de chat, les lois sur les animaux en Suisse **(6 j)**

Module 2 Ethogramme, comportements du chat **(3 j)**

Module 3 Le chien familier et ses spécificités en lien avec l'être humain et le chat **(1j)**

Module 4 Comprendre et gérer les difficultés dans la relation Homme/chat **(4 j)**

Module 5 Anatomie et physiologie du chat **(3 j)**

Module 6 Méthode ABA (analyse appliquée du comportement), en visioconférence **(1j)**

Module 7 Les pathologies du chat et 1^{er} secours **(2 j)**

Module 8 Les nouveaux animaux de compagnie, comportements et besoins **(2 j)**

Module 9 Toilettage du chat, atelier pratique **(1 j)**

Module 10 Psychologie humaine et communication, initiation à la CNV **(4 j)**

Module 11 Atelier pratique **(1 j)**

Module 12 L'alimentation du chat **(1 j)**

Module 13 La relation Homme/animal. Equilibre et déséquilibre émotionnel **(3 j)**

Module 14 Se faire connaître, mener un entretien et préparation des examens **(3 j)**

Module 15 Comment créer son entreprise **(1 j)**

Module 16 Travaux pratiques : présentation des consultations individuelles **(3 j)**

Module 17 Consultations en clientèle avec une Comportementaliste chat nv **(2x 3h env)**

Examen écrit de fin de formation (2x ½ jour) : 26-27 septembre 2026

Examen pratique de fin de formation : date à fixer avec l'apprenant

Rendu de mémoire (TPA) délai : printemps 2027 (date à fixer)

Présentation orale du mémoire : date à fixer

Cérémonie de remise des diplômes : 29.05.2027 (10 ans de l'école)



Conditions d'examens

Afin de garantir la qualité et le professionnalisme des apprenants, nous les évaluons avant de terminer la formation. C'est la garantie pour chacun de savoir qu'au sortir de la formation, l'apprenant est apte à mener correctement et confortablement des consultations en comportement du chat nv.

Voici en quoi elles consistent :

- 1. La note globale de l'examen écrit**
- 2. La note globale sur les rapports de consultation (3 rapports)**
- 3. La note globale sur la consultation réelle à domicile en clientèle**
- 4. La note du TPOE (travail personnel d'observation en éthologie)**
- 5. La note globale du mémoire (écrit et présentation orale)**

Un examen écrit : questionnaire sous forme d'un QCM, un vrai-faux, des questions semi-ouvertes ou ouvertes, relatives aux thèmes étudiés durant la formation, durée 2x ½ jour. Moyenne effectuée avec chaque partie de l'examen.

Contrôle : les examens sont corrigés par les formateurs et contrôlés par un comité d'examen. Ce comité est constitué de **2 personnes** : la directrice du MDC et un assesseur neutre. 1 expert au minimum sera présent lors de l'examen écrit avec la directrice du MDC. Les résultats sont communiqués à l'étudiant par e-mail ou par téléphone.

Une évaluation générale notée sur les 3 rapports écrits de consultation et sur la présentation orale. L'apprenant effectue seul ses 3 consultations durant la formation, puis fera un compte-rendu oral au Monde du chat et du chien durant le cours prévu à cet effet. Il rendra 3 rapports écrits, (date du rendu selon document distribué en cours de formation) qui seront notés et feront ainsi une note globale avec les 3 présentations orales.

Une consultation réelle en clientèle où l'apprenant mènera la consultation d'un bout à l'autre en présence de la Directrice du « Monde du chat et du chien ». La date de cet examen pratique sera fixée d'entente entre l'apprenant et la formatrice Comportementaliste chat nv, au mieux dans les possibilités de chacun et suivant la demande en clientèle. La note globale comprend différents critères jugés durant la consultation. Ces critères sont expliqués dans le dossier : « Critères d'évaluation en consultation réelle ».

Une note sur le TPOE. Voir guide du TPOE.

La note du travail personnel (mémoire) s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).

Tous ces délais peuvent être repoussés uniquement avec un certificat médical envoyé avant les dates butoirs (voir guide reçu en cours de session). Dans ce cas, si la date du certificat médical le permet, les mêmes règles et conditions sous « Echec » sont appliquées.

Pour obtenir le diplôme de comportementaliste chat nv : une moyenne générale de 4/6 est exigée. Toutefois, aucune note en dessous de 3 ne sera admise.

Les examens écrits personnels pourront être consultés au Monde du chat et du chien par chaque apprenant qui le demande.



• Echec

L'apprenant est en situation d'échec quand :

- La moyenne générale est en dessous de 4 ou si une note est en dessous de 3.
- La note globale de la consultation réelle à domicile est en dessous de 4.

Une seule possibilité de se représenter à l'évaluation est accordée à l'apprenant. Après le 2^{ème} échec, l'apprenant reçoit une attestation de cours. Les frais de formation sont dus aux dates convenues sur le contrat de formation signé par les deux parties, en 2 exemplaires.

L'apprenant devra à nouveau être évalué uniquement sur la ou les parties échouées, selon les conditions de chacun des points suivants :

1. La note globale de l'examen écrit

Se représenter à l'**examen écrit** lors de la session suivante au Monde du chat.

2. La note globale sur les rapports de consultation (3 rapports)

Refaire 3 nouvelles consultations et rédiger les 3 rapports à présenter et à rendre lors de la session suivante.

3. La note du TPOE

Corriger et améliorer le **TPOE** selon les directives de la formatrice d'éthologie en reprenant le travail avec la session suivante.

4. La note globale de la consultation réelle à domicile en clientèle

Refaire une **consultation réelle à domicile** avec la formatrice (selon son agenda) dans un délai maximum de 3 mois depuis la date de l'examen écrit.

5. La note du mémoire (écrit et présentation orale)

Corriger et améliorer le **mémoire** (TPA) selon les directives de la responsable du TPA, rendu en dossier écrit en 2 exemplaires et présenté à l'oral dans un délai maximum de 3 mois depuis la date butoir selon le guide du TPA ou reprendre le travail avec la session suivante.

Coût : pour chaque partie échouée et refaite (1 à 5), la somme de **CHF 100.-** sera facturée à l'apprenant, **payable le jour de l'examen ou le jour du rendu du travail concerné.**

En cas d'abandon en cours de formation : aucun remboursement n'est exigible de la part de l'apprenant et **la somme globale de la formation reste due** (voir Conditions d'annulation).

Recours : en cas de litige, l'étudiant peut demander **un entretien** avec la directrice du Monde du chat afin d'analyser ses résultats. Après ce rendez-vous seulement, l'étudiant, s'il le souhaite, a **30 jours** pour déposer un recours par voie postale, **en recommandé**, à l'adresse du Centre de formation Monde du chat et du chien à Aubonne.

Une « Commission de recours » est constituée, comprenant : un avocat, un vétérinaire et un assesseur neutre. Un acompte de **CHF 500.-** pour les frais doit être versé au Monde du chat et du chien le même jour que l'envoi du recours, par lettre recommandée. Les frais relatifs au recours sont à la charge du requérant, à raison de CHF 100.-/heure par personne présente, pour l'évaluation du litige et prise de décision. Si le requérant reçoit gain de cause, les frais payés d'avance, lui seront remboursés. **Le for juridique est à Aubonne / Vaud.**



Travaux personnels

- **Travail d'observation en éthologie
(TPOE)**

Le travail personnel d'observation éthologique est un exercice pratique d'observation que les apprenants réalisent à la maison avec leurs propres animaux.

Ce travail doit être rendu obligatoirement selon le calendrier figurant dans le guide du TPOE et sera noté.

- **3 cas pratiques en clientèle + rapports**

Les 3 consultations doivent être présentées individuellement en classe (partie orale), **Module 16**.

Les rapports écrits doivent être rédigés selon les directives du guide des 3 consultations. La présentation orale comptera pour 1/2 de la note finale et les rapports écrits pour 1/2. Voir guide des 3 consultations, oral et écrit.

- **Mémoire
(TPA)**

La rédaction d'un mémoire demande du temps et de la disponibilité. Aussi, il est important de choisir un sujet qui plaise vraiment et qui motive.

L'encadrement technique de ce mémoire est assuré au fur et à mesure des demandes de l'apprenant, mais au maximum selon les dates du calendrier pour le travail personnel qui sont des dates obligatoires. Un **guide du TPA** est distribué en cours de formation avec tous les détails utiles.

Seul un certificat médical peut modifier les dates butoirs.

La présentation orale se fait au Monde du chat et du chien en présence de la responsable du TPA et de la directrice du MDC. La date est fixée en cours de formation.

La note du travail personnel s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).



Diplôme de formation

Un diplôme de suivi de formation est délivré à tout apprenant ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens (voir conditions d'examens).

Seule une attestation des différents cours suivis est délivrée à l'apprenant n'ayant pas obtenu son diplôme de Comportementaliste chat nv (voir conditions d'examens).

Précision : une formation interrompue dans son déroulement par l'apprenant ne conduira pas à l'obtention du diplôme de Comportementaliste chat nv. Concernant les absences au cours : **sont autorisées, au maximum 15 heures d'absence**, soit 2 jours sur la formation totale. Au-delà de ces 15 heures d'absence, les cours manqués doivent être rattrapés lors de la session suivante, afin de recevoir le diplôme.

L'apprenant n'est pas autorisé à exercer l'activité de Comportementaliste chat nv ou d'utiliser le terme de Comportementaliste chat nv s'il n'est pas en possession de son diplôme de Comportementaliste chat nv, délivré par le Monde du chat et du chien.

La totalité des frais de formation doit également être payée au Monde du chat et du chien pour recevoir le diplôme ou l'attestation.

Le diplôme de Comportementaliste chat nv est délivré par le Centre de formation lors de la journée de remise des diplômes. Si toutefois l'apprenant ne peut pas être présent, le diplôme lui sera envoyé par poste.

Si pour des raisons médicale (certificat médical) l'apprenant n'a pas terminé son TPA, il ne recevra pas son diplôme le jour de la cérémonie de remise des diplômes, mais uniquement après la présentation orale, et seulement en cas de réussite.

Date de la remise des diplômes : **29 mai 2027**



Prix de la formation

Session 2025-2026-27

Formation de **COMPORTEMENTALISTE pour CHAT nv** :

40 jours de cours + divers suivis de formation CHF 6900.-

- Payable en totalité à la signature du contrat (rabais 200.-) + frais d'écolage : **CHF 6950.-**
- Payable en 7 fois (sans frais supplémentaires) selon le tableau suivant :

1 ^{er} versement : à la signature du contrat <u>+ frais d'écolage</u>	CHF 1150.-
2 ^{ème} versement : au 30 novembre 2025	CHF 1000.-
3 ^{ème} versement : au 31 janvier 2026	CHF 1000.-
4 ^{ème} versement : au 31 mars 2026	CHF 1000.-
5 ^{ème} versement : au 31 mai 2026	CHF 1000.-
6 ^{ème} versement : au 30 juin 2026	CHF 1000.-
7 ^{ème} versement : au 31 août 2026	CHF 1000.-

- **Frais d'inscription : CHF 50.- payables à l'inscription (non remboursables)**
- **Frais d'écolage : CHF 250.- payables à la signature du contrat**
- **Frais d'examens : CHF 200.- payables le jour de l'examen écrit**

Examens écrit et pratique, non compris dans le prix de la formation : CHF 200.-
Paiement cash le jour de l'examen écrit, TWINT ou versement bancaire au maximum 2 jours avant l'examen écrit. Attention, l'élève ne pourra pas se présenter à l'examen écrit sans avoir effectué ce paiement.

Suivi pour les travaux pratiques et mémoire (TPA), compris dans le prix de la formation.

En cas de non-paiement d'une des modalités ci-dessus, l'apprenant rompt par conséquent le contrat signé par le Monde du chat et du chien et par lui-même, ce qui entraîne son exclusion de la formation. Le cas sera ensuite transmis à l'Office des poursuites pour l'encaissement de la somme encore due au Monde du chat et du chien.

Instructions de paiement

Bénéficiaire :

Centre de formation Monde du chat et du chien,
1170 Aubonne

IBAN :

CH20 8048 5000 0038 1334 7

Banque :

Banque Raiffeisen de Gimel, 1188 Gimel

SWIFT-BIC :

RAIFCH22485



Conditions d'annulation

En cas d'absence, les cours ne seront ni remplacés ni remboursés.

Les annulations devront être annoncées **par écrit** auprès du Centre de formation Monde du chat et du chien.

Annulation par l'étudiant :

- **Les frais d'inscription sont dus** : dès le dossier déposé au Monde du chat et du chien et **non remboursables**.
- **Jusqu'à 2 mois avant le début du Module 1** : l'étudiant est remboursé intégralement (sauf frais d'inscription).
- **Jusqu'à 1 mois avant le début du Module 1** : le 1^{er} versement à la signature du contrat est dû (excepté les frais d'écolage). Si l'apprenant a versé la totalité du montant de la formation, le solde est remboursé.
- **Jusqu'à 15 jours avant le début du Module 1** : 50% des frais de la formation globale sont dus (excepté les frais d'écolage).
- **Jusqu'à 7 jours avant le début du Module 1** : 80 % des frais de la formation globale sont dus (excepté les frais d'écolage).
- **Annulation après le début du Module 1** : 100% des frais de la formation globale sont dus (y compris les frais d'écolage, excepté les frais d'examen).

Les participants inscrits à la formation ne peuvent pas échanger leur place entre eux. L'attribution des places est de la compétence du Centre de formation.

Annulation par le Centre de formation Monde du chat et du chien :

L'école peut en tout temps fermer un cours thématique ou la formation professionnelle, pour effectif insuffisant ou autre raison. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écolage si le cours ou la formation n'a pas encore débuté. Dans le cas contraire, le remboursement sera effectué de la part du Monde du chat et du chien au prorata des jours de cours déjà dispensés. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt ne sont exigibles en cas d'annulation de cours.

Le Centre de formation se réserve le droit d'arrêter la formation d'un participant dans les cas suivants :

1. En cas de non-respect des engagements financiers.
2. Si l'étudiant ne semble pas à même d'accomplir la formation d'une manière satisfaisante.
3. En cas de comportement inapproprié, en cas de non-respect d'autrui, et de l'éthique.

Dans ces 3 cas, l'étudiant ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais de formation. Il devra s'acquitter de la somme globale encore due selon le contrat de formation signé par les deux parties.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de COMPORTEMENTALISTE pour CHAT (non-vétérinaire)

2 pages

SESSION 2025-2026-27



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal/ville :

Pays :

Originaire de :

Date de naissance :

Nationalité :

Etat civil :

Téléphone portable :

Permis de séjour :

Assurance RC privée auprès de :

E-mail :

Site Internet :

Comment avez-vous connu le Centre de formation Monde du chat ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Flyer | <input type="checkbox"/> Site internet du Monde du chat |
| <input type="checkbox"/> Journaux/médias | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille..... |
| <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> Newsletter..... |
| <input type="checkbox"/> Instagram | <input type="checkbox"/> Autre..... |



Suite du formulaire d'inscription :

Déclaration de bonne santé :

Je certifie être actuellement en bonne santé physique et psychique pour entreprendre une formation de comportementaliste pour chat nv

Oui

Non

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je souhaite payer ma formation de la manière suivante :

- En 1 fois à la signature du contrat (avec un rabais de CHF 200.-)
- En 7 fois sans frais supplémentaires (délais de paiement fixes)

Je certifie l'exactitude des données ci-dessus et avoir pris connaissance des « Conditions générales » et des « Conditions du Centre de formation Monde du chat et du chien », de la page 1 à 16. Dernières modifications : 20.08.2025

Lieu :

Date :

.....

Signature :

.....

Joindre la preuve de paiement des frais d'inscription (CHF 50.-) agrafée à ce formulaire. SVP